Association Château d'Illens ACI

Assemblée générale, 11 mai 2017, 19h30

Rapport de la présidente

Le comité de l'association s'est réuni **à sept reprises** en 2016. Il y a eu de nombreuses séances de chantier et plusieurs séances avec le secrétaire de la Commission des Biens culturels, en particulier, et le Service archéologique aussi. Notre association compte aujourd'hui 80 membres. C'est 15 de plus que l'an dernier.

Cette année passée a été consacrée principalement **aux activités suivantes** :

1. Permis de construire :

A la suite de la mise à l'enquête du projet déposée le 13 juillet 2015 qui n'a suscité aucune opposition**, le 13 janvier 2016**, donc 6 mois après, nous avons reçu de permis de construire. Cette étape décisive nous réjouit et nous permit d'aller de l'avant .

2. Poursuite des démarches pour l'obtention des subventions cantonale et fédérale : Dossier de demande de subventions

En préambule, je rappelle que nous y travaillons **depuis décembre 2007** et que le Service des Biens culturels, comme la Commission, ont toujours été associés à l'évolution du dossier, à tel point que c'est en janvier 2013, déjà, que la Commission nous a accordé **son préavis de principe favorable**, suite à la **séance du 20 décembre 2012**.

Bien que nous ayons obtenu la décision de principe du soutien de la part des Services de l'Etat et de la Commission précitée au début 2013, il s'agissait d'obtenir maintenant **l'assurance de l'octroi des montants promis au cours des années à venir,** cela sur la base d'une description des travaux affinés et des dépenses correspondantes. Suite à plusieurs séances tenues en décembre 2015, rappelées dans mon rapport 2015, l**e 7 janvier 2016**, une séance a été organisée au Service des Biens culturels, à laquelle assistaient, outre le secrétaire de la commission, M. Rück, Madame l'archéologue cantonale, M. Raoul Andrey, notre architecte mandaté, et votre présidente; séance au cours **de laquelle diverses étapes de procédure ont été discutées et plusieurs questions adressées à l'association**. Votre présidente rédigea une note de travail qui

peut être consultée sur demande suite à cette rencontre et répondit aux questions posées **par une lettre du 29 janvier 2016.**

Un rapport externe a été sollicité par le Service archéologique auprès de l'Office fédéral de la culture qui a accepté le choix de l'expert indépendant, M. Högl. Ce rapport consultatif a été remis à l'Office fédéral de la culture, aux services de l'Etat et à notre association. Non contraignant, car en vertu de la Constitution fédérale, il incombe au canton et au maître de l'ouvrage de se mettre d'accord sur les particularités d'un projet, la Confédération agissant, comme pour toutes les subventions, à titre subsidiaire.

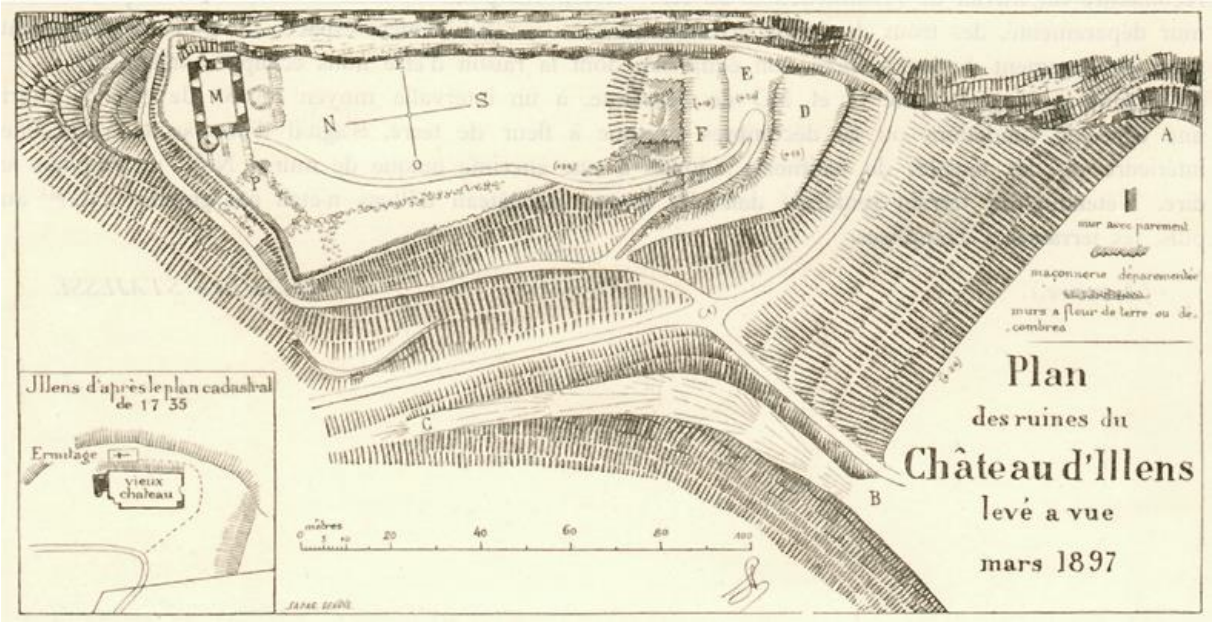

Lors de la même séance, à laquelle participait, comme mentionné ci-dessus, Madame Carmen Buchillier, archéologue cantonale, il a été décidé que son service établirait **le rapport demandé sur l'ensemble des « ruines » du canton. Dans notre cas, étant donné l'importance de l'objet, nous préférons parler de Château,** comme vous le savez. Ce document a été remis au Service des biens culturels. Il avait d'ailleurs été précisé par l'archéologue cantonale, lors de notre séance précitée, que, en l'état, **le projet Illens est le seul de son genre** qui requiert le soutien de son Service. Il convient aussi de relever ici **qu'Illens constitue un bâtiment unique en Suisse** et qu'il n'est pas comparable au site de Bossonnens, de Montagny, voire d'Ogoz.

Votre présidente a également dû remettre une information sur les moyens effectivement disponibles quant au financement du solde du projet. Tout d'abord, nous avons rappelé que nous allons procéder par étapes évidemment. Il paraissait évident que si nous ne disposons pas de l'aide cantonale et fédérale promise depuis le début janvier 2013, il était illusoire de poursuivre nos efforts. Ce n'est que grâce à cet appui important, que nous avons pu entreprendre un certain nombre de démarches auprès de mécènes et sponsors, dont la Loterie Romande avec laquelle nous avons travaillé depuis 2014, auprès des 4 piliers de Fribourg, par exemple, auprès de Pro Patria, de la Cremo, de la Fondation pour la protection et l'aménagement du paysage, la Banque Raiffeisen Cousimbert, Fondation de l'UBS pour la culture, plusieurs fondations importantes de Suisse. Lors de notre séance du 7 janvier, nous avons également abordé **le contenu de nos étapes**. Suite aux discussions, nous avons décidé, d'un commun accord, de procéder, durant **la première étape,** la plus onéreuse, **à « la mise hors d'eau » du Palais de**

Guillaume de la Baume, à savoir à la reconstitution du caveau, à divers travaux de maçonnerie indispensables à la sécurisation de l'édifice, à la pose des échafaudages / structure métallique (indispensable pour les travaux de conservation) et à la pose du toit, notamment. Nous avons aussi adressé un grand tableau **« Demande d'octroi de subvention - travaux et frais subventionnables »** élaboré sur la base des travaux de notre architecte, Monsieur Raoul Andrey que je remercie ici, comme Monsieur Jacques Dorthe, notre précieux ingénieur.

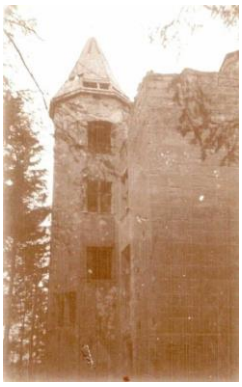

On organisa une visite des lieux, le **29 janvier 2016**, qui réunissait Monsieur Rück, chef de service, Monsieur Jacques Crausaz, ingénieur, ancien Syndic de Rossens, aujourd'hui Conseiller communal de la nouvelle commune de Gibloux, vice-président de l'Association, notre architecte, Monsieur Raoul Andrey et la soussignée, présidente de l'Association. Force est de constater que, sur place et dans le Château d'Illens, une fois de plus, Illens a exercé sa magie sur nous tous présents ! Monsieur le secrétaire /chef de service a relevé notamment que c'est là, la « plus belle ruine du canton », ce à quoi a réagi avec humour votre présidente en précisant qu'il s'agit tout de même d'un beau reste de château, d'où le nom de notre association.

Le 12 avril 2016, enfin, la Commission des biens culturels donna son aval définitif pour l'octroi d'un **première tranche de subventions. Puis c'est le 4 juillet 2016 que nous recevions la décision du Conseil d'Etat** nous assurant l'octroi des montants nécessaires à la réalisation de la plus grande partie des travaux de conservation et de sauvegarde du corps de logis.

3. Dossier de demande de versement du premier acompte de subventions :

Un certain nombre de versements ayant été effectués, plus de CHF 300'000.--, il était temps pour nous de passer à des choses sérieuses elles aussi, à savoir la première demande de versement des subventions de 40% des montants virés, ce qui nous permettait de voir l'avenir avec sérénité ! Un dossier de demande, factures à l'appui, fut préparé par notre architecte et, assortie d'une lettre de présentation de la demande de votre présidente, déposé au Service archéologique, puis transmis à celui des biens culturels pour versement. La décision du **Conseil d'Etat de versement intervint le 22 novembre 2016**. Mais fin 2016, le canton nous répondit que d'autres chantiers importants **gloutons** avaient eu raison des réserves. Ce n'est donc qu'au début 2017 que le paiement par la Direction des finances, soit **le 10 janvier 2017,** intervint**. La patience demeure la mère des vertus !** La suite vous sera racontée dans mon rapport 2017 ! en séance,

4. Travaux

Après discussions et négociations, nous devions obtenir l'autorisation **d'excaver** les détritus, gravats et autres déchets entassés au cours de la seconde moitié du 20ème siècle (243 m3) qui

permirent d'une part de découvrir **la fondation de molasse magnifique du château**, de **revoir diverses affirmations fausses véhiculées durant des années au sujet de ce bijou de famille, comme par exemple le fait qu'il n'aurait jamais été terminé.** Commencé dans les années 1450, comment un Chambellan digne de cette fonction n'aurait-il pas été en mesure de réaliser son rêve ? Nous sommes particulièrement heureux d'avoir pu convaincre les services de l'état de reconstituer **un rappel du caveau** dont on voit parfaitement les ancrages : Je remercie ici les archéologues, architectes et historiens de l'art d'avoir accepté notre proposition. Tout le monde sera gagnant et il n'y aura pas de faux vieux.

La Maison Art-Tisons de Rossens a œuvré à **la sécurisation du bas des parois du bâtiment par la pose de pièces de molasse ouvragées à l'ancienne.** Merci à cette entreprise avec laquelle nous collaborons en harmonie et qui nous apporte également son soutien en tant que donateur. Merci aussi ici aux archéologues, **Messieurs Bourgarel et Rocco**, chargés du dossier, qui ont fait preuve de compréhension face à nos demandes de consolidation.

Puis **le projet de construction métallique** dont notre ingénieur Monsieur Jacques Dorthe et notre architecte Monsieur Raoul Andrey vous entretiendront tout à l'heure a été développé.
Le tout mis en soumission et le choix de notre comité s'est porté sur **l'entreprise Sottas,** de Bulle. Notre ingénieur Dorthe a fourni **un extraordinaire travail de précision** avec géomètre et architecte, mais aussi avec les spécialistes de la Maison Sotta avant que cette dernière ne puisse passer à la **fabrication des pièces du « grand mécano »**. Travail minutieux qui, parfois, semblait lent aux yeux de votre présidente impatiente. Pardon aux spécialistes !

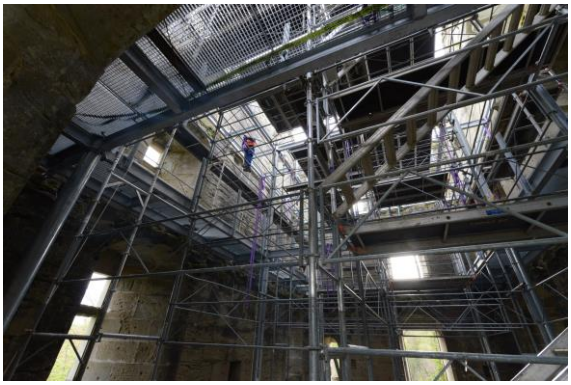

De **nouveaux travaux de sécurisation de la couronne** ont dû être entrepris par un spécialiste. Vraiment il était temps que nous nous occupions sérieusement de ce témoin sublime de notre patrimoine, sans quoi, d'ici quelques années, ce serait vraiment une ruine et nous aurions dû changer le nom de notre association!

5. <u>Premier coup de truelle et création de la nouvelle légende dIllens, dépôt du nouveau trésor d'Illens</u>

Le **29 juin 2016**, les membres de notre association, la presse, les donateurs et sponsors étaient « conviés au château ». Il s'agissait pour nous de montrer quelques premiers résultats de nos initiatives, à savoir le fruit du déblaiement du caveau en particulier, travaux déjà évoqués plus haut. **La présidente** accueillit les nombreux participants et rappela quelques principes et étapes de notre projet. **Monsieur Raoul Andrey** notre architecte présenta les aspects techniques de l'aventure et, invité par la présidente, **Monsieur Robert Ayer**, ancien syndic de Rossens, amoureux du site comme nous tous et membre de notre association, mais aussi auteur et conteur nous fit partager quelques moments de **la légendes tragique d'Isaure et Conon.**

PATRIMOINE

Le château d'Illens vit sa renaissance

CAHIER SORTIR

LA LIBERTÉ

Puisque le château d'Illens est couvert de légendes, nous nous devions d'ajouter notre pierre, la nôtre, celle d'un trésor du 21ème siècle comportant d'anciens portables, de vieilles monnaies, cartes de visites et autres passeports et cartes d'identité, jeu de cartes, livres, stylos, couteaux Suisses et petits drapeaux Fribourgeois et Suisse, par exemple. Emmuré, il est maintenant emmuré par les soins de la maison Art-Tisons qui fait perdurer la belle profession de tailleur de pierre.
La presse très présente a donné une relation fort intéressante et avantageuse de l'événement.
Merci et merci aussi à Mifroma, donateur en nature, sur qui nous pourrons paraît-il toujours compter, qui nous a généreusement offert de nombreux fromages pour agrémenter l'apéritif qui suivit !

<u>6. Commune de Gibloux :</u>
Outre son versement de CHF 100'000.—intervenu à la fin 2015, la Commune de Rossens (aujourd'hui Gibloux), la nouvelle commune, que je remercie vivement, a pris la décision de

nous octroyer un montant annuel de CHF 20'000.— auquel s'ajoutent diverses prestations en nature, comme le débroussaillage par exemple.

En conclusion**,** je tiens à dire un tout grand merci aux membres du comité qui font preuve d' efficacité et bien sûr à nos conseillers techniques, Messieurs Raoul Andrey architecte, Jacques Dorthe et Benoît Badoud, nos ingénieurs. Je crois pouvoir dire que nous formons une équipe soudée et sympathique ! Ou bien ? Un merci aux trois services Archéologique, des Biens culturels et des Forêts.

Je ne saurais terminer sans remercie la Commune de Gibloux qui nous offre l'apéritif de ce soir.

Pardon d'avoir été un peu longue ! Mais il y a tant à raconter…Je vous remercie de votre attention.

Roselyne Crausaz

Présidente

Fribourg, le 11 mai 2017